

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 5 (1929-1930)

Heft: 3

Rubrik: Billet du jour

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ihr bestimmt seid und führt jene, die noch unschlüssig und untätig beiseite stehen, dem Verbande zu!

Die Schweizerischen Unteroffizierstage in Solothurn haben gezeigt, was Ihr auch in friedlichen Kämpfen leisten könnt und wie Ihr dem Vaterland in tatkräftiger Weise dienet.

Die Unterstützung der Offiziere wird Euch bei ernster Arbeit gesichert sein. Es liegt also nur an Euch, hier mit zuwirken.

Drum frisch an die Arbeit!

A. Jasinski, Major.

Rücktritt höherer Offiziere

Von höheren Beamten des eidgenössischen Militärdepartements treten u. a. noch folgende auf Neujahr in den Ruhestand:

Oberst Otto Zuber, geb. 1860, im Bundesdienst seit 1886, Oberkriegskommissär seit 1915. Vorher war Oberst Zuber Chef des Verpflegungsbureaus und hat sich um die Verpflegung der Armee und insbesondere auch um die Vorbereitung der Mobilmachung in verpflegungs-technischer Beziehung verdient gemacht. Während des Weltkrieges hat er sich durch die Organisation der Brotversorgung und überhaupt die Organisation der Landesversorgung, soweit sie zu jener Zeit dem Oberkriegskommissariat übertragen war, den Dank des ganzen Landes verdient.

Oberst Gottfried Immenhauser, geb. 1863; er trat 1866 als Instruktionsoffizier in den Bundesdienst und ist seit 1895 Sektionschef bei der Generalstabsabteilung. Bekannt sind seine Verdienste um die Vorbereitung der Mobilmachung, die sich im August 1914 restlos bewährt hat. Im weitern trat Oberst Immenhauser hervor bei der Einführung neuer Truppenformationen. Die Organisation der Radfahrertruppe und der Regiments- und Bataillons-Mitrailleur-Kompanien ist wesentlich von Oberst Immenhauser geschaffen worden. Die Einfügung der Fliegertruppe in unser Milizsystem und namentlich auch die Ausbildung dieser Truppe ist ebenfalls ein Verdienst Oberst Immenhausers.

Oberst Markus Feldmann, geb. 1869, seit 1912 Sektionschef der Generalstabsabteilung. Während des Krieges hat er sich der Armeefürsorge zugewendet und diese Tätigkeit bis zum heutigen Tage erfolgreich ausgeübt. Die in einzelnen Blättern erschienene Meldung, Oberst Feldmann habe auch in seiner Eigenschaft als Fürsorgechef der Armee demissioniert, ist unzutreffend. Die Stellung des Fürsorgechefs der Armee wird demnächst neu geordnet werden.

Oberst Gottfried Kind, Kreisinstruktor der 5. Division in Zürich seit 1913. Oberst Kind, der 1861 geboren ist, trat 1888 in den Bundesdienst. Als Kreisinstruktor der 5. Division hat er die Ausbildung der Infanterie dieser Heeresinheit mit Auszeichnung geleitet.

Dienstuntauglich.

Es schlot e Trumle-n übers Fäld,
Soldate ziehnd dur d'Stross durii;
Es pfaslet jedes Chnächtli mit,
Und nume-n i bi nid derbi.
Gang hei, het's gheisse, du bist z'schwach! —
I chönnt doch Eine z'Bode schlo
Ud chönnt im Fäld, wie andri au,
Fürs Vaterland mis Läbe lo.

Billet du jour

Les manœuvres de la 2ième division ont fini en beauté et le défilé qui les a clôturées fut digne en tous points et des chefs et de la troupe.

C'est avec curiosité qu'on a examiné les officiers étrangers qui ont bien voulu nous faire l'honneur de suivre les évolutions des troupes helvétiques.

Les officiers étrangers ! Quels souvenirs ces mots évoquent dans l'esprit de tous ceux qui ont fait les mobilisations d'avant-guerre ! Les puissances qui nous entourent ne dédaignaient pas de nous dépêcher de grands chefs ; c'est qu'elles s'intéressaient prodigieusement à la petite Suisse dont le rôle pouvait être prépondérant en cas de guerre. Les chefs d'état eux-mêmes se dérangeaient personnellement et je me souviens de l'arrivée sensationnelle du Président Fallières (on sait que le Kaiser vint aussi nous rendre visite). L'école de recrues de Colombier avait été mobilisée et ce ne fut pas très gai d'attendre l'auguste passage un jour et une nuit dans les gorges de l'Areuse. Non qu'on craignait un attentat anarchiste . . . mais la prudence est mère de la sûreté ! Je ne vous infligerai pas le récit de cette garde sensationnelle mais il faut pourtant rappeler le souvenir de ce personnage important qui nous accompagnait et qui se réjouissait fort de saluer un authentique (et comment !) président de la République. Après de longues heures d'attente, le train officiel copieusement pavoisé fut signalé. Le personnage en question prit une position avantageuse et très en vue sur le quai de la petite gare qui nous abritait.

Hélas, dans le jour pâle qui se levait, les sleepings défilèrent silencieusement; tous les stores étaient baissés et les puissants de ce monde dormaient probablement du sommeil du juste (?). Cependant, comme pour répondre au salut solennel qu'on adressait au train fantôme, un splendide cuisinier couronné d'une tour blanche passa la tête par la portière du dernier wagon qui allait disparaître (le wagon-restaurant) et jeta un retentissant « Bonjour, mon vieux ! » à notre héros pétrifié.

Furieux, celui-ci tourna les talons et jura qu'on ne l'y prendrait plus !

Mais ne nous égarons pas ! Les chefs d'état ont des cuisiniers qui peuvent se permettre toutes les libertés, même avec les gros personnages ! . . .

Une fois de plus donc les officiers étrangers ont assisté à nos manœuvres; mais les temps ont changé; à part un ou deux officiers généraux, les puissances ne déléguèrent hier que des officiers d'un rang moyen. Et voilà qui n'est pas à critiquer ! A quoi sert au fond ce déplacement de panaches et cet appareil des réceptions officielles ! Nous n'avons pas une armée pour nous amuser. Très volontiers nous serons heureux de recevoir les amis de l'étranger quand l'envie leur prendra de venir nous « inspecter » mais nous n'exagérerons ni l'importance de ces visites ni leur portée.

Nos officiers aussi vont parfois à l'étranger; quand c'est pour suivre les cours d'une école de guerre réputée, c'est parfait; mais il y a toujours un certain malaise à apprendre qu'une « mission » suisse part pour un lointain pays pour instruire telle ou telle armée. Nous faisons de gros sacrifices pour avoir des chefs capables, soyons prudents quand nous devons les déléguer à l'étranger. Surtout que quelquefois, ces équipées finissent plus ou moins bien !

Laissons les peuples se débrouiller avec leurs propres instructeurs et conservons chez nous précieusement des forces qui nous font certes toujours besoin ! Mais pour les conserver il faut naturellement leur donner les

compensations matérielles nécessaires ; car si on leur fait un pont d'or à l'étranger tandis que leur propre pays les laisse dans la médiocrité, on comprendra leur hésitation à nous conserver leurs précieux services.

Le fameux service mercenaire à l'étranger n'est plus ! Ne le perpétuons pas par des « prêts » de missions militaires ! S'il est nécessaire d'accepter des stages, voilà qui est tout-à-fait différent ; un soldat qui ne connaît pas ce que font ses voisins risque fort d'être désavantagé au moment psychologique de la guerre ! Etudions donc les autres armées ; pénétrons-nous de l'idée que celui qui reste dans sa maison sans mettre le nez à la fenêtre est un ignorant. Nous savons cependant parfaitement que ce ne sont pas de rapides inspections comme celles dont nous gratifient les officiers étrangers qui peuvent instruire !

Avant la guerre, 60 officiers anglais par contre restèrent longuement en Suisse et étudièrent à fond le service des milices suisses qu'ils désiraient apporter chez eux : écoles de recrues, écoles de cadres, manœuvres ...

chef des arbitres. **De Techtermann** commandait le Ier corps avec **Galiffe** comme chef d'état-major !

Secretan et **Koechlin** étaient respectivement à la tête des 1^e et 2^e divisions, tandis que **de Loys** gouvernait admirablement la 1^e brigade de cavalerie ! Que de morts en peu d'années ! . . . Qui aurait le courage de dresser la liste des disparus ? . . . Et du côté officiers étrangers : le général baron **von Huene** (Allemagne), le général **Faurie** (France), accompagné de l'aimable colonel **de la Villedreux**, le colonel **Hordiczka** (Autriche), le colonel **Monkewitz** (Russie), le colonel **Angelotti** (Italie) . . . tant d'autres encore !

Notre armée est toujours debout ! Elle a passé le cap difficile de 1914 sans faiblesse ; l'étranger a toujours les yeux fixés sur elle pour voir si elle peut satisfaire à ses obligations internationales. De notre côté nous ne négligerons aucune occasion de nous documenter sur ce qui se fait ailleurs pour être toujours prêts au moment du danger ! D.



Tarnierung eines Schützengrabens gegen Flieger.
Pour ne pas être repérées par les avions les tranchées sont masquées.

L. Friedli

ils virent tout, analysèrent tout ! On pouvait se montrer confiants envers eux car ce n'est pas l'Angleterre qui violera jamais nos frontières . . . et cependant la guerre de 1914 aurait pu donner un démenti à ce que nous avançons ici !

Un rêve, hélas ! impossible à réaliser, serait de pouvoir montrer aussi à nos sous-officiers ce qui se passe à l'étranger ! Les 4 amis de Hollande que nous avons eu le plaisir d'accompagner durant plusieurs semaines dans quelques cantons suisses ont eu évidemment un bénéfice énorme en étudiant de près notre organisation militaire ! Mais nous sommes pauvres ; les socialistes crient déjà comme des perdus au vu de notre budget; il ne faut pas songer à ces beaux rêves . . . mais il est quand même permis de les faire !

Une fois de plus nous avons reçu les amis, les officiers étrangers ; tant d'années ont passé depuis qu'un jour nous les vîmes réunis dans cette admirable revue qui termina les manœuvres du 1^{er} corps d'armée, à Granges-Pacot; il y a 22 ans de celà ! C'était le 11 septembre 1907. Cette mobilisation avait admirablement réussi; le général **Wille**, alors commandant du III. corps, était

Documents: Les grandes puissances L'ITALIE

Notre grande voisine du sud, nous enseigne la géographie, est une presqu'île mesurant 310.110 km² de superficie (Suisse 41.295 km²) sur laquelle vivent (1925) 40.547.839 habitants. Elle a un total de frontières terrestres de 1851 km, dont 724 de communes avec la Suisse.

Si nous avons un réseau de chemins de fer de 6202 km., l'Italie arrive à 20.118 km. ce qui prouve un gros effort accompli dans ces dernières années. C'est le roi qui commande les armées, d'après l'article 5 de la Constitution. En temps de paix c'est le ministre de la guerre qui assume toutes les responsabilités militaires; en temps de guerre, ces pouvoirs reviennent au roi sinon à un commandant suprême.

Le ministère de la guerre est un organe administratif et technique très complexe ; il comprend :

- 1) un cabinet du ministre, qui règle les affaires personnelles du dit et ses rapports avec le parlement;
- 2) un bureau de coordination;